

Titre VII

Les cahiers du Conseil constitutionnel

EDITORIAL

N° 1 - septembre 2018

Éditorial du Président Laurent Fabius pour le premier numéro de « Titre VII »

Écrit par



Laurent FABIUS

Président du Conseil constitutionnel



© Joël Saget / AFP

Aujourd'hui naît *Titre VII*, la nouvelle revue semestrielle entièrement numérique et gratuite du Conseil constitutionnel. Elle emprunte son nom à l'intitulé du titre consacré par la Constitution du 4 octobre 1958 au Conseil constitutionnel.

A la façon des *Nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel* auxquels elle succède, cette nouvelle revue se donne un objectif : permettre à ses lecteurs de connaître de la réflexion doctrinale et des témoignages des praticiens sur les grands débats constitutionnels, au moyen de dossiers thématiques, de chroniques de jurisprudence et de comparaisons internationales. *Titre VII* innovera, sur le fond, en permettant en outre à ses lecteurs de mieux connaître les différentes activités du Conseil constitutionnel et, sur la forme, en s'ouvrant à des contributions sous des formats nouveaux, comme la vidéo.

Le choix d'un format numérique et de la gratuité traduit notre souhait que ces débats et ces informations soient largement partagés.

Paraissant alors que nous allons célébrer le soixantième anniversaire de la Constitution du 4 octobre 1958, ce premier numéro m'a semblé particulièrement choisi pour accueillir une réflexion sur « le sens d'une constitution ». Un dossier thématique et d'intéressants points de vue sur les expériences étrangères, dont je tiens à saluer les auteurs, illustrent l'importance et la subtilité de la question.

C'est à dessein qu'à sa manière le Conseil constitutionnel souligne aujourd'hui combien, en France comme ailleurs, une Constitution démocratique et le respect de celle-ci sont des éléments décisifs face à des menaces de toutes sortes. De multiples risques pèsent en effet sur nos sociétés, y compris – on le voit – en Europe, qui vont du terrorisme aux atteintes aux libertés, des ruptures d'égalité à la désagrégation institutionnelle et à la mise en cause de l'État de droit.

Le rôle d'une « Constitution » rejoint alors son étymologie. Le *cum stere* latin, ce «tenir ensemble», signifie pour nous aujourd'hui « constituer » une nation, c'est-à-dire transformer une communauté d'individus en une société démocratique organisée, fixer les règles du bon fonctionnement de l'État et de la Nation, garantir leur unité et leur pérennité.

Cette idée simple doit, selon moi, être soulignée à l'occasion de ce soixantième anniversaire : la Constitution, entendue au sens large, est un ancrage, un repère, un rempart de la République. Le Conseil constitutionnel œuvre chaque jour pour que la Constitution demeure une norme solide mais aussi une norme vivante.

En s'offrant à la lecture du plus grand nombre sur différents supports, *Titre VII* permettra, je l'espère, à chacune et chacun de parfaire son information sur ces débats et prendre toute sa part à notre vie constitutionnelle.

Citer cet article

Laurent FABIUS. « Éditorial du Président Laurent Fabius pour le premier numéro de « Titre VII » », Titre VII [en ligne], septembre 2018, n° 1.
URL complète : <https://webview.conseil-constitutionnel.fr/publications/titre-vii/editorial-du-president-laurent-fabius-pour-le-premier-numero-de-titre-vii>